



PRO NATURA Les sections de Neuchâtel, du Jura bernois et du Jura unissent leurs forces pour le plus grand bien des talus routiers

Il faut de la couleur au bord des routes



Les chargés d'affaires de Pro Natura Jura bernois, Neuchâtel et Jura, soit Alain Ducommun, Yvan Matthey et Lucienne Merguin (de gauche à droite), posent avec le président de Pro Natura Jura bernois François Gauchat devant un fouillis végétal propice à la biodiversité. BLAISE DROZ

BLAISE DROZ

Les biologistes et les naturalistes chevronnés sont intarissables sur ce que les talus routiers peuvent apporter de bien à la biodiversité. Que l'on parle d'orchidées, de papillons ou de reptiles pour ne citer que ceux-là, le constat est le même: un entretien diminué des bordures routières leur est très profitable dans un contexte où l'usage intensif du sol laisse toujours

moins d'espace à la nature. Revendiqués par personne, ces interfaces entre routes et prairies, champs ou forêts sont l'une des dernières aubaines pour plusieurs espèces.

Tout cela, les représentants de Pro Natura des cantons BEJU-NE l'expliquent de façon très documentée. Mais pour convaincre le plus grand nombre, ils se contentent de plaider pour des talus redevenus plus colorés qu'ils le sont aujourd'hui grâce à un foisonnement de fleurs di-

verses et représentatives des milieux naturels.

Flyer édité en commun

Les trois chargés d'affaires, Alain Ducommun pour Pro Natura Jura bernois, Yvan Matthey pour Pro Natura Neuchâtel et Lucienne Merguin de Pro Natura Jura, ont fait preuve d'un ensemble parfait pour promouvoir un flyer édité en commun sur la base d'un document précurseur produit par Pro Natura Berne, centré sur la partie alémanique du canton. Outre la traduction,



quelques petites modifications en ont fait un outil de compréhension parfaitement adapté à l'Arc jurassien. Tiré à 4000 exemplaires, il sera distribué dans les trois cantons, principalement dans les communes, les bourgeoises, les services forestiers et, bien sûr, chez les membres de Pro Natura qui voudront participer au travail d'information et de persuasion.

Hier à La Neuveville, devant la presse, il a été bien précisé que la présente démarche ne vise pas les routes nationales ni les routes cantonales très fréquentées où la problématique est différente. Là où le trafic est dense, des talus trop attractifs peuvent même avoir un effet de piège pour la faune qui se fera écraser ou percuter d'autant plus sûrement.

Sur les 71 540 kilomètres de bords de routes recensées par l'Office fédéral de la statistique, celles qui appartiennent et dépendent des communes courent sur 51 846 km, soit 72,5% de

l'ensemble. Comme elles sont en outre également les moins densément utilisées et celles où les vitesses des véhicules sont moindres, leur intérêt est primordial.

Un peu à la traîne

Dans ce domaine particulier de la protection de l'environnement, le Jura bernois s'est un peu mis à la traîne par rapport à ses voisins neuchâtelois et jurassiens. Lucienne Merquin rappelle que, dans le Jura, le premier recensement des talus sensibles a été mené dès 1986 et qu'un premier accord a été conclu avec les Ponts et Chaussées, en 1991.

Dans le canton de Neuchâtel aussi, l'histoire remonte aux années 80, se souvient Yvan Matthey. Mais les années passant, les chefs d'équipes partent à la retraite et avec eux les bonnes pratiques qu'ils avaient acquises deux ou trois décennies plus tôt. Et comme, en outre, les nouveaux venus sont équipés de redoutables débroussailleuses sur bras articulés, la manie du pro-

pre en ordre revient au galop.

Si le Jura bernois n'est pas très avancé dans la protection des talus, Alain Ducommun se dit cependant confiant et relève qu'une commune comme La Neuveville change ses pratiques

avec beaucoup de volontarisme et qu'en outre la direction des Ponts et Chaussées, à l'échelle de l'arrondissement, se montre très réceptive.

En fait, les pratiques favorables à la biodiversité sont également les plus économiques. Si une fauche printanière dans la partie basse des talus est parfaitement justifiée en terme de sécurité routière, les parties plus éloignées se contentent facilement d'une seule coupe en automne, en évitant de couper au ras du sol. Rien de plus simple. On peut ensuite marquer spécifiquement les emplacements de fourmilières ou de plantes méritant une protection particulière.